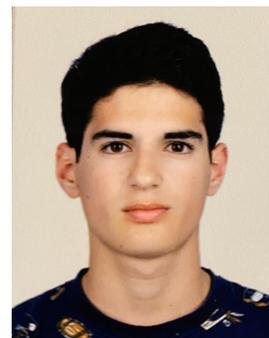

Forum: Forum Francophone

Issue: Mesures visant à mettre fin à la mendicité forcée en Afrique de l'Ouest

Student Officer: Gabin Dumas

Position: Vice Président



Section 1: Introduction au sujet

Introduction

Malgré son interdiction dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté en 1966 par l'Assemblée générale des Nations unies, la mendicité forcée demeure encore aujourd'hui extrêmement présente dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Même si de nombreuses mesures afin de limiter cette mendicité ont été mises en place, des milliers d'enfants sont forcés par leurs maîtres coraniques à faire l'aumône dans les rues de leur ville.

Comme cela a été consigné dans plusieurs rapports par Anti-Slavery International et Human Rights Watch, de nombreux jeunes garçons âgés de 5 à 14 ans, appelés des talibés, vivent dans une précarité extrême, sans logement, sans lieux d'apprentissage, sans soin à proximité et sont très souvent exploités par des maîtres coraniques. Les talibés représentent une proportion considérable des enfants de rue aperçus quotidiennement dans les grandes villes du Sahel.

Au Niger par exemple, il n'est pas requis que les parents payent les études, les repas et logent leurs enfants, par conséquent beaucoup d'entre eux sont livrés à eux-mêmes et très vulnérables. Alors dans des écoles coraniques, les enfants sont envoyés mendier dans les rues par leurs maîtres coraniques jusqu'à près de huit heures par jour. Alors que la mendicité a souvent été associée à l'humilité dans l'éducation, elle est aujourd'hui trop souvent utilisée comme une pratique d'exploitation.

Les enfants ont souvent des quotas à respecter, un nombre minimum d'argent à ramener chaque jour. Malheureusement, si ces quotas ne sont pas respectés, les enfants subissent des violences physiques, ils sont mis en isolement ou même ils sont enchaînés. La plupart de l'argent que les talibés

récoltent est destinée à leurs maîtres coraniques et non à leur alimentation, leur logement ou leur santé. L'exploitation d'enfants n'est pas le seul crime commis, en effet, en plus d'être exploités les enfants sont aussi échangés et envoyés dans d'autres pays. Il existe alors un grand trafic d'enfants en Afrique de l'Ouest.

Définition des mots clés

Mendicité

Action de demander de l'argent, souvent afin de survivre.

Mendicité forcée

Le plus souvent dans les pays pauvres, obligation de personnes sans ressources à mendier et/ou extorquer de l'argent. L'argent ainsi récolté est rapporté au commanditaire, on peut alors parler d'une certaine forme d'esclavage.

Talibé

En Afrique, élève d'une école coranique.

Maître coranique

Professeur enseignant les textes du Coran

Précaire

Qui n'offre nulle garantie de durée, de stabilité, qui peut toujours être remis en cause.

Pays d'Afrique de l'Ouest

Pays se situant sur la partie occidentale de l'Afrique subsaharienne. Les pays membres de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Sierra Leone et le Togo.

Information d'arrière plan

L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions du monde la plus touchée par les inégalités. Ces dernières sont beaucoup engendrées par une extrême pauvreté. En effet, en Afrique de l'Ouest, 30% de

la population vit avec moins de 1,90 dollar par jour. C'est-à-dire qu'environ 117 millions de personnes vivent sous le seuil d'extrême pauvreté. En plus de la pauvreté, la région souffre du plus faible niveau de couverture de soins de santé publique et des plus faibles proportions de population ayant accès à l'eau et à une éducation décente.

Chaque année en Afrique de l'Ouest, nombreux sont les enfants qui sont enlevés ou qui quittent leur foyer afin de rejoindre des écoles coraniques. Alors qu'ils sont envoyés là-bas afin d'apprendre l'Islam et le Coran, ils se retrouvent à mendier dans l'argent afin de donner cet argent à leur maître coranique.

Trafic d'enfants

Malgré une amélioration depuis plusieurs années, le trafic d'enfants est toujours présent dans le monde. L'UNICEF nous rappelle que dans le monde, plus d'un million d'enfants seraient victimes de trafic d'être humains. Le trafic d'être humains et spécifiquement des mineurs viole tous les droits des enfants et les expose à des dangers extrêmement graves pour leur développement, leur santé mentale et physique, il est donc encore plus réprimandé par la loi.

Écoles coraniques

Le secteur de l'enseignement islamique concerne des centaines de milliers d'enfants dans les pays musulmans ouest africains. Il recouvre une diversité de formes, de types d'organisation, d'objectifs et de lectures de l'islam. Les écoles coraniques sont centrées sur la mémorisation du Coran et l'acquisition des rudiments de sciences islamiques, chaque discipline étant plus ou moins développée selon les écoles.

Esclavage moderne

L'esclavage moderne qualifie les pratiques d'exploitation qui soumettent un groupe sociale à un régime économique et politique qui le prive de toute liberté et le contraint à exercer les fonctions les plus pénibles sans autre contrepartie, dans les moins pires des cas, que le logement et la nourriture.

Maltraitance

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) « La maltraitance de l'enfant s'entend de toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ ou affectifs, de sévices sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir. »

Exploitation de mineurs

Le travail ou l'exploitation des enfants comprend l'ensemble des activités qui privent les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et nuisent à leur scolarité, santé et développement physique et mental. En 2013, le Bureau international du Travail avance le chiffre de 168 millions d'enfants qui travaillent dans le monde dont environ 85 millions feraient un travail dangereux. En 2020, à la faveur de la pandémie, le nombre d'enfants forcés de travailler repart à la hausse. Si la convention 182 de l'Organisation Internationale du Travail a clairement défini les « pires formes de travail » comme une priorité et si l'esclavage et l'exploitation sexuelle des enfants sont unanimement condamnés, le débat est toujours présent sur les formes « acceptables » ou « tolérables » de travail des enfants.

Des enfants Sénégalais vulnérables

Face à la précarité, de nombreux enfants ont recours à des stratégies de survie :



Exode rural pour trouver du travail



Pratique du « confiage » par la famille à un tiers



Placement dans un « daaras » (école coranique)



Ces enfants sont déscolarisés et isolés du système de protection de l'enfance



L'exode rural conduit de nombreux enfants en situation de rue, d'exploitation sexuelle ou de mendicité forcée



Les enfants confiés à des tiers sont parfois victimes de servitude domestique, de violences physiques et d'abus sexuels



Dans les « daaras », certains enfants « talibés » sont forcés à mendier dans la rue par des « marabouts » corrompus et ils sont abusés physiquement et sexuellement

La traite au Sénégal

Pays d'origine de la traite



Des réseaux d'agences illégales facilitent le départ de jeunes sénégalaises vulnérables vers les pays du Maghreb et du Moyen-Orient où elles sont exposées à la servitude domestique.

Pays de destination de la traite



Les enfants migrent vers les villes où ils sont confiés à des tiers. Ils sont alors exposés à la servitude domestique.

Pays de transit de la traite



Au sud du pays, des réseaux organisent l'exploitation sexuelle de filles originaires d'Afrique de l'ouest à destination du Maghreb et du Moyen-Orient.

PANORAMA DE LA TRAITE AU SÉNÉGAL : http://www.contrelatraite.org/traite_senegal

Section 2 : Les Nations Unies et la participation internationale

Principaux pays et organisations impliqués

Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne

La mendicité forcée peut de nos jours être considérée comme de l'esclavage moderne et depuis près de quinze ans, l'Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne (OICEM) accompagne des enfants des femmes et des hommes victimes des formes actuelles de l'esclavage, de la traite des êtres humains, de la servitude, du travail forcé. Elle propose une assistance juridique, un soutien psychologique et un accompagnement socio-éducatif à toute personne identifiée comme victime d'esclavage.

Association Programmes d'Aide et de Développement aux Enfants du Monde

L'association Padem vise à améliorer la qualité de vie des populations vulnérables, en particulier des enfants, dans les pays en voie de développement, à travers des actions durables basées sur le partenariat avec des acteurs de la société civile locale et la recherche constante de l'accomplissement des droits fondamentaux des bénéficiaires, dans le plus strict respect de leur culture. Afin de mener à bien son projet, l'association Padem a pour but, tout d'abord, d'améliorer les conditions de vie des enfants talibés: logement, eau potable, couchage et moustiquaire, inscription à l'état civil et à des mutuelles de santé, activités génératrices de revenus aux daaras, amélioration de la nutrition. Ensuite, elle souhaite faire prendre conscience aux leaders et aux autorités locales le droit à une éducation de qualité et qu'il faut lutter contre les abus faits aux enfants, notamment au travers de spots radio, de forums communautaires, de causeries et de Journées Mondiales. Par ailleurs, elle souhaite aussi mettre en place un mécanisme de veille et de protection contre la maltraitance des enfants : comités de veille et plans d'action dans les villages afin de prévenir et repérer les nouveaux cas de mendicité, système d'alerte et de dénonciation des abus et exploitations des enfants. Enfin, Padem cherche à améliorer les conditions et le contenu d'apprentissage dans les écoles et en renforçant les compétences des acteurs de l'enfance en matière de PFTE (Pires Formes de Travail des Enfants).

Organisation Rencontre Africaine pour la Défense des Droits Universels Humains

L'organisation Rencontre Africaine pour la Défense des Droits Universels Humains (RADDHO) œuvre pour la défense et la protection des droits des victimes, leur fournissant une assistance juridique et judiciaire avec un accent particulier sur la protection des personnes et des groupes vulnérables.

RADDHO fait du plaidoyer au niveau régional et international tout en référant des dossiers de violation de droits humains aux instances de suivi appropriées. Cette expérience a été développée grâce à l'engagement soutenu de RADDHO avec les institutions des Nations Unies, de l'Union africaine et de la CEDEAO.

Sénégal

Officiellement interdite depuis 2005, la mendicité forcée est très présente au Sénégal et des milliers d'enfants sont exploités par les maîtres coraniques qui les forcent à quémander de l'argent dans la rue. Dans la seule région de Dakar, ils seraient plus de 30.000 garçons à la merci de leurs maîtres qui ont droit de vie et de mort sur les jeunes talibés. Prétendument des élèves de l'islam, les élèves coraniques arpentent en réalité quotidiennement les rues des grandes villes du Sénégal, ils vivent dans la précarité et sont forcés de mendier et de rapporter à leurs maîtres des "quotas journaliers".

Niger

Au Niger, les talibés sont des jeunes garçons, âgés de 6 à 17 ans, qui étudient dans des écoles coraniques. Ils vivent dans une précarité parfois extrême et parfois ils sont vulnérables aux abus sexuels, à la traite des personnes et à d'autres formes de violence. Mise à part la mémorisation du Coran, ils ne bénéficient pas d'un enseignement général diversifié et consacrant la majorité de leur temps à la mendicité, la plupart des talibés sortent de l'école coranique analphabètes, sans qualification ni diplôme, et avec des perspectives d'avenir extrêmement restreintes. Il y aurait plus de 160 000 talibés répartis dans près de 2 500 écoles coraniques dans l'ensemble du Niger et environ 88% d'entre eux seraient forcés à mendier.

Traités et événements pertinents des Nations Unies

- **Convention des Nations Unies relative aux droits des enfants, 1989**

Le 20 novembre 1989, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies adopte la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) qui a pour but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants. Le concept des droits de l'homme stipulé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme est étendu aux enfants, et le concept d'intérêt supérieur de l'enfant est introduit. Il s'agit d'un principe général d'interprétation juridique en droit international privé, qui fait passer l'enfant d'objet de droit à sujet de droit.

- **Déclarations des droits de l'enfants, 1959**

La Déclaration des droits de l'enfant est adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'unanimité de ses 78 pays membres, le 20 novembre 1959 dans sa résolution 1387 (XIV). En 1924, La Déclaration de Genève adoptée par la Société des Nations reconnaît et affirme l'existence de droits spécifiques aux enfants. Suite à l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, les droits des enfants se révèlent insuffisants et doivent donc être approfondis. La Déclaration des droits de l'enfant est donc adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1959 et elle reprend l'idée selon laquelle « l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur ».

Vidéo explicative :

https://drive.google.com/file/d/1nUTsFW6XysUVHw6o_Aj_GH8-rmDq4_GK/view?usp=drivesdk

Section 3: Résoudre le problème

Tentatives précédentes de résolution du problème

Sénégal

Récemment, le gouvernement sénégalais a pris l'initiative de retirer de la rue les enfants y compris ceux qui sont forcés de mendier par leurs maîtres coraniques. Le 30 juin 2016, le président de la République du Sénégal, Macky Sall, a ordonné que tous les enfants des rues soient retirés de la rue, placés dans des centres d'accueil, puis rendus à leurs parents. Quiconque les forcerait à mendier serait passible d'une amende ou d'une peine de prison. Bien que le nombre d'arrestations de maîtres abusifs ait légèrement augmenté au cours de l'année écoulée, le Sénégal n'a porté devant les tribunaux qu'un petit nombre d'affaires, pour la plupart relatives à des décès ou à des formes d'abus les plus extrêmes; la pratique de la mendicité forcée des enfants ne fait presque jamais l'objet de poursuites judiciaires.

Niger

Comme le stipule les articles 179, 180, 181 et 182 du code pénal du Niger, la mendicité est interdite par la loi nigérienne sauf pour trois catégories de personnes pour lesquelles elle le tolère, les personnes en situation de handicap, les victimes de catastrophe et les personnes de plus de 60 ans. Lors d'un forum du Studio Kalangou du 21 mai 2019 Cheik Barham Aboubacar Hassoumi, prédicateur en Islam, président national du Comité de Dialogue Inter et Intra Religieux (CDIIR) a affirmé « la position de l'islam par rapport à la mendicité est très clair, il y a un Hadith du Prophète qui disait : la main haute est meilleure que la main basse, c'est-à-dire la main qui donne est meilleure en mérite que la main qui reçoit. Donc l'Islam n'encourage pas la mendicité ». Le Niger a ratifié plusieurs instruments juridiques et a adopté un certain nombre de textes visant à protéger les droits des enfants, mais leur application effective s'avère extrêmement limitée. La seule condamnation d'un maître coranique abusif a eu lieu en 2012 dans le département de Téra à l'ouest du Niger.

Mali

En 2012, afin de lutter en faveur des droits de l'homme, des migrants, le Mali a mis en place différentes lois donc une stipulant que l'exploitation de la mendicité d'autrui et le trafic illicite de migrants sont deux pratiques spécifiques criminalisées. Il est aussi indiqué que l'exploitation est un des éléments constitutifs de l'infraction de traite des personnes. Elle peut revêtir plusieurs formes et l'exploitation organisée de la mendicité d'autrui en est une. La finalité des actes commis (recrutement, transport, etc.) est d'exploiter la personne à travers la mendicité forcée.

Burkina Faso

En 2008, le Burkina Faso a mis en place différentes lois visant à lutter contre la traite des personnes et les pratiques assimilées. Ces lois stipulent que “Est coupable de l’exploitation de la mendicité d’autrui et puni d’un emprisonnement de deux à cinq ans et d’une amende de cinq cent mille (500 000) à deux millions (2 000 000) de francs CFA ou de l’une de ces deux peines seulement quiconque commet l’un des actes prévus à l’article 7 de la présente loi.” Le terme d’exploitation d’autrui à quant à lui était étendu et concerne “quiconque organise ou exploite la mendicité d’une personne, entraîne ou détourne une personne pour la livrer à la mendicité, exerce sur une personne une pression pour qu’elle mendie ou continue de le faire, se fait accompagner par un ou plusieurs jeunes enfants en vue d’en tirer directement ou indirectement un avantage financier, matériel ou tout autre avantage.”

Solutions Possibles

Organiser des campagnes de sensibilisation sur les droits des enfants

Dans des pays comme en Afrique de l’Ouest où l’éducation n’est pas décente, peu de personnes connaissent leurs droits. De ce fait, il est très compliqué d’opposer résistance et de comprendre ce qui est normal ou non.

Engagement étatique plus important

Les États concernés doivent prendre en compte le problème et essayer d’y remédier à travers différentes lois ou programmes. Si certaines lois ou programmes sont déjà en vigueur, faire en sorte qu’ils soient rigoureusement appliqués avec des sanctions conséquentes pour toute personne ne les respectant pas.

Meilleure information

Faire des recherches plus approfondies sur la vulnérabilités des talibés travaillant pour leurs maîtres coraniques, sur les conséquences que cela peut avoir sur leur éducation et enfin sur les différentes orientations futures que les talibés ont.

Meilleure collaboration avec les pays voisins

Avoir une meilleure relation avec les pays voisins, afin d’instaurer des accords visant à renforcer le contrôle aux frontières pour réduire les migrations d’enfants.

Questions guides

- Quel est le rôle de votre délégation ou de votre organisation dans la lutte contre la mendicité forcée ?
- Comment votre délégation ou votre organisation peut-elle venir en aide aux pays touchés par la mendicité forcée ?
- De quelles manières votre délégation ou votre organisation est-elle touchée par la mendicité forcée ?
- À qui votre délégation ou votre organisation peut-elle venir en aide afin de lutter contre la mendicité forcée ?
- Votre délégation ou votre organisation a-t-elle déjà pris des mesures pour lutter contre la mendicité forcée ? Si oui, lesquelles et comment les améliorer ?

Section 4: Participation de la jeunesse



THIMUN-Qatar plaide fortement pour la Voix des Jeunes et l'Action Jeunesse, dans cette section, nous allons souligner comment vous, en tant qu'étudiants, pouvez être impliqués dans votre communauté en abordant ces questions. Ce logo réalisé par THIMUN-Qatar représente l'Action Jeunesse et montre que vous, les jeunes, pouvez vous impliquer dans de telles activités. Nous avons préparé un livret sur les SDG pour vous aider à planifier toutes les initiatives ou idées que vous avez et avec G.A.I.A.

Anti-Slavery International

[Youth as the future of freedom - Anti-Slavery International](#)

Anti-Slavery International est une organisation non gouvernementale internationale dont l'activité principale est le combat contre l'esclavage moderne. Basée aujourd'hui au Royaume-Uni, elle a été fondée en 1839 sous le nom British and Foreign Anti-Slavery Society.

Afin d'aider, les jeunes talibés subissant de l'esclavage moderne vous pouvez, tout d'abord, faire des dons par vous-même à cette association. Vous pouvez de même, faire une récolte et relever des fonds afin d'en faire don à l'association. Enfin, vous pouvez rejoindre différentes personnes ou groupes dans des universités, à Glasgow par exemple, où vous pourrez militer et vous engager encore plus pour cette cause plus qu'honorable.

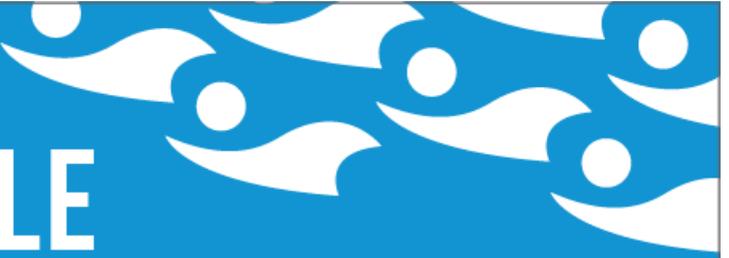
World Youth Alliance

[World Youth Alliance | How We Work](#)

World Youth Alliance (ou L'Alliance mondiale de la jeunesse en français) est une coalition mondiale de jeunes engagés à promouvoir la dignité de la personne et à renforcer la solidarité entre les jeunes des pays développés et en développement. Elle a été fondée en 1999 et accueille à nos jours des membres de plus de 100 nationalités différentes.

Vous pouvez, tout d'abord, rejoindre cette coalition mondiale en devenant membre. Une fois membre, vous pourrez défendre la dignité de chaque personne humaine, vous recevrez les journaux de la coalition qui vous tiendront au courant des nouvelles pertinentes sur les Nations Unies, le travail de plaidoyer à WYA, les événements auxquels vous pouvez participer, les concours, les opportunités de

stage et de carrière et enfin vous pourrez participer à des conférences, programmes de formation et événements locaux, régionaux et mondiaux.



We're looking for
YOUNG PEOPLE
with a strong **desire to protect** and **promote human dignity** while **making a positive impact on society.**

APPLY NOW! E-mail education@wya.net for more information.

Vous pouvez de même, faire un stage à L'Alliance mondiale de la jeunesse. Ils sont conçus pour améliorer la formation académique et les intérêts spécifiques de chaque étudiant et vous permettront de bénéficier d'un mentorat et d'une formation de la part des membres du personnel de la WYA.

h

“Mettre Fin à La Mendicité Forcée En Afrique De L'Ouest : Qu'est-Ce Qui Marche?” *Mettre Fin à La Mendicité Forcée En Afrique De L'Ouest : Qu'est-Ce Qui Marche?* |, voice.global/fr/partenaires/mettre-fin-a-la-mendicite-forcee-en-afrique-de-louest-quest-ce-qui-mar-che/#latest.

“Missions.” *OICEM*, www.oicem.org/organisation/missions/.
ndiop12. “Office Des Nations Unies Contre La Drogue Et Le Crime.” 2018.05.24 - *UNODC Builds the Capacities of Municipal Actors in the Dakar Region on Forced Child Begging*, www.unodc.org/westandcentralafrica/fr/2018-05-24---unodc-builds-the-capacities-of-municipal-actors-in-the-dakar-region-on-forced-child-begging.html.

Secrétaire Général Des Nations Unies Sur Les ... - OHCHR.
www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/GA76thSession/States/Mali.pdf.

Souffrances Sous Silence - Anti-Slavery International.
www.antislavery.org/wp-content/uploads/2020/05/Forced-begging-niger-full-report.pdf.

“Sénégal : Les Enfants Doivent Être Protégés De La Mendicité Forcée - Senegal.” *ReliefWeb*, reliefweb.int/report/senegal/s%C3%A9n%C3%A9gal-les-enfants-doivent-%C3%AAtre-prot%C3%A9g%C3%A9s-de-la-mendicit%C3%A9-forc%C3%A9e.

“Travail Des Enfants.” *Wikipedia*, Wikimedia Foundation, fr.wikipedia.org/wiki/Travail_des_enfants#%C3%82ge_minimum_et_travail.
United Nations Office on Drugs and Crime.
www.unodc.org/documents/westandcentralafrica/Rapport_de_mi-parcours_du_Programme_regional_ONUDC_Nov2018_web03.pdf.